

PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 12 novembre 2015 à 10 h 00  
au siège de la Communauté situé au  
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

**SONT PRÉSENTS**

M. Denis Coderre, président  
M. Marc Demers, vice-président

Mme Marie Cinq-Mars	Mme Andrée Hénault
Mme Catherine Clément-Talbot	M. Paul Larocque
M. Martin Dampousse	M. Jean Martel
M. Claude Dauphin	M. Lionel Perez
M. Gilles Deguire	M. Guy Pilon
Mme Chantal Deschamps	M. Jean-Marc Robitaille
M. Pierre Desrochers	Mme Chantal Rouleau
M. Alan DeSousa	M. Philippe Roy
M. Gilbert Dumas	M. Aref Salem
M. Bernard Gagnon	Mme Caroline St-Hilaire
Mme Manon Gauthier	M. Peter F. Trent

**N'ONT PU ASSISTER**

M. Stéphane Boyer, M. Pierre Charron, M. Alain Dépatie et M. Normand Dyotte.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzi, et le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin, assistent à l'assemblée.

---

La convocation a été transmise le 4 novembre 2015 et l'avis public a été donné le 2 novembre 2015.

---

L'assemblée est déclarée ouverte par le président à 10 h 05.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

---

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

DÉPÔT, conformément à l'article 162 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du rapport du président du Comité exécutif sur la situation financière de la Communauté.

---

## DÉPÔT DU CERTIFICAT DE CRÉDITS

DÉPÔT, conformément à l'article 165 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du certificat de la trésorière daté du 29 septembre 2015 établissant à cent vingt-quatre millions huit cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-neuf dollars (124 889 839 \$) l'estimation des crédits nécessaires pour l'exercice financier 2016 relativement aux engagements et obligations de la Communauté.

---

CC15-034

### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'ÉTABLISSEMENT DES QUOTES-PARTS

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-216 adoptée à sa séance du 29 octobre 2015,

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Deguire

APPUYÉ PAR : Mme Manon Gauthier

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2015-65 modifiant le Règlement numéro 2001-1 sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

CC15-035

### BUDGET 2016 DE LA COMMUNAUTÉ

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE15-217 adoptée à sa séance du 29 octobre 2015,

PROPOSÉ PAR : M. Alan DeSousa

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'adopter le budget de la Communauté pour l'exercice financier 2016 au montant de cent vingt-six millions quatre-vingt-un mille trois cents dollars (126 081 300 \$) joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 20.

Les résolutions numéros CC15-034 et CC15-035 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Denis Coderre  
Président

---

Claude Séguin  
Secrétaire



ANNEXE

Assemblée extraordinaire du conseil du 12 novembre 2015

Période de questions des citoyens

**NOM**

**SUJET DE L'INTERVENTION**

M. Bruce Walker  
STOP

Subvention pour l'assainissement de l'air